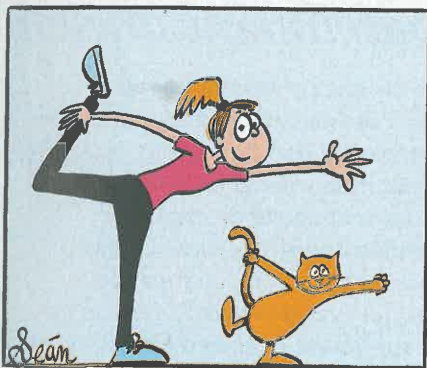


# BAFA ET BAFD : UNE AIDE TRIPLÉE !

**Depuis 2012, le Département soutient l'accès des jeunes aux formations BAFA et BAFD. Cette aide passe de 100 à 300 euros, pour soutenir les familles de l'Yonne et promouvoir les métiers de l'animation.**



Des jeunes attirés par l'animation décident de passer leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), qui leur permet de travailler dans des colonies de vacances, des centres de loisirs...

Cette formation, accessible depuis 2022 dès l'âge de 16 ans (auparavant 17 ans), comporte deux sessions théoriques et un stage pratique. Sa durée totale ne doit pas excéder trente mois.

La formation au BAFA est payante et varie selon l'organisme conventionné choisi (Les Francas, la Ligue de l'enseignement...). Afin de diminuer le coût pour les familles, le Département soutient depuis 2012 l'accès des

jeunes par l'octroi d'une aide versée directement à l'organisme de formation. Cette aide, qui équivalait jusqu'alors à 100 euros, est portée par les élus à 300 euros<sup>(1)</sup>. En échange, le bénéficiaire s'engage à effectuer son stage pratique d'animation dans un accueil collectif de mineurs de l'Yonne, et une fois son brevet obtenu à travailler au minimum deux mois dans une structure du département si des offres d'emploi sont à pourvoir.

Le BAFA possède en effet de nombreuses vertus, tant professionnelles que personnelles. Il donne ensuite la possibilité de passer le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), soutenu à hauteur équivalente par le Département, et pourquoi pas de s'engager sur des formations professionnelles. Il apprend aussi à construire une relation de qualité avec les jeunes et les membres de son équipe.

<sup>(1)</sup> Aide forfaitaire et fixe, sans conditions de ressources

[www.yonne.fr](http://www.yonne.fr)  
rubrique « sports  
et jeunesse » puis « jeunesse »  
<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

## LE BAFA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le BAFA est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

La formation a pour objectif de préparer notamment à :

- exercer la sécurité physique et morale des mineurs
- participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets
- veiller à prévenir toute discrimination...